

# Agenda 21: PROCESSUS DANS LE MOUVEMENT DES JARDINS FAMILIAUX

## Partie 1

### Thèses:

1. Grâce à leurs fonctions sociales, écologiques et urbanistiques, les jardins familiaux forment une partie intégrale d'un développement durable des lotissements dans le sens de l'Agenda 21. Les gouvernements, les laender, les communes ainsi que les organisations des amis jardiniers désirent maintenir et étendre ce caractère. Le mouvement des jardins familiaux doit, dans ses offres y relatives, s'adapter aux changements qui s'opèrent au niveau de la société afin de pouvoir y assurer sa place.
2. La ville du présent et du futur n'est pas imaginable sans jardins. Cette déclaration de l'urbanisation actuelle doit aussi garantir suffisamment de place pour les jardins familiaux.
3. Les jardins familiaux ouvrent des mondes d'aventure particuliers aux enfants et aux jeunes, ils favorisent leur développement physique et psychologique, créent une sensibilité pour la nature et pour l'environnement, forment la personnalité et influencent le comportement de manière décisive pour la vie. Ces jardins sont donc un élément essentiel de l'éducation dans le respect de la nature et de la formation d'une sensibilité adéquate.
4. Pour la culture des jardins familiaux, les principes écologiques en relation avec la protection intégrée des plantes prennent de plus en plus de place et sont appliqués de manière conséquente. L'éventail de plantes dans les jardins familiaux devrait permettre, dans un soucis de maintenir la culture de fruits et de légumes, de viser la plus grande diversité possible dans les végétaux locaux. Une importance accrue revient ainsi aux conseils spécialisés.
5. La culture principalement écologique des jardins familiaux et de leur environnement sert, en relation avec des conseils spécialisés efficaces, à la formation continue et à la sensibilisation des personnes adultes à l'intérieur et à l'extérieur des organisations des jardins familiaux.
6. L'effet favorable du travail de jardinage sur la santé mérite d'être souligné, valorisé et reconnu davantage en public.
7. L'action intégrative des associations des amis jardiniers dans le domaine social gagne en importance dans les conditions sous lesquelles s'opèrent les changements actuels au niveau de la société.

8. Les activités qui résultent des objectifs décrits dans l'agenda 21 présupposent le fonctionnement organisationnel des associations et des fédérations des amis jardiniers. Sans celui-ci, la réalisation des activités spécifiques au niveau des associations n'est pas possible.

9. Les communes ont l'obligation d'élaborer des agendas locaux. Les amis jardiniers voudraient être inclus dans ce processus et participer de manière concrète en consensus avec toutes les initiatives locales.

## **Prise de position relative à l'Agenda 21**

L'Agenda 21, décidé par la Conférence des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement en juin 1992 à Rio de Janeiro, place la nécessité d'un développement durable au centre des systèmes contemporains et futurs de gestion économique, écologique et sociale en matière d'évolution de la société humaine.

Les réflexions faites dans ce sens partent de la nécessité, que les êtres humains qui vivent et travaillent actuellement sur la terre sont responsables envers les générations futures et ne doivent pas influencer de manière négative leurs perspectives relatives à une bonne qualité de vie.

Les mouvements des jardins familiaux sont également confrontés à la tâche de populariser et de mettre en pratique les idées quant à une évolution à long terme dans leur propre domaine. Les résultats obtenus et démontrables sur le plan écologique doivent être développés davantage, ils sont à élargir en fonction des nouvelles exigences et il faut porter plus d'attention aux aspects sociaux et urbanistiques.

Des 40 chapitres au total de l'Agenda dans sa version originale, au moins dix permettent d'établir un lien direct avec les mouvements des jardins familiaux et sont en relation avec les fonctions sociales, écologiques et urbanistiques des mouvements des jardins familiaux. Aux aspects sociaux correspondent les domaines d'action comme le travail avec les enfants et les jeunes (chapitre 25), la promotion de l'éducation scolaire et la sensibilisation du public (chapitre 36), la protection et la promotion de la santé des êtres humains (chapitre 6), le renforcement du rôle des organisations non gouvernementales (chapitre 27) et les initiatives des communes destinées à soutenir les objectifs de l'agenda 21 (chapitre 28). Les questions écologiques qui ont une importance donnée pour les amis jardiniers concernent les chapitres 14, 15, 16c et 18 avec, comme sujets principaux, l'agriculture écologique, la diversité biologique, l'amélioration de la protection de l'environnement et de la protection des ressources en eau.

Le chapitre 7 (promotion d'un développement urbanistique durable) entraîne des réflexions quant aux tâches des installations de jardins familiaux dans les villes et les communes européennes.

La fonction sociale toujours importante des mouvements des jardins familiaux découle de ces bases.

Les conditions de vie indescriptibles dans les grands blocs de maisons des années de fondation ont entraîné la création des mouvements des jardins familiaux. Un des

éléments principaux des activités fondatrices a été la volonté de créer des espaces libres pour les enfants et les jeunes, espaces qui leur permettraient un développement

sain tant psychologique que physique. Cet aspect reste d'application même sous les conditions sociales contemporaines.

Les jardins familiaux forment toujours une oasis pour les enfants. Ils peuvent y jouer, prendre conscience et laisser s'épanouir leurs cinq sens, découvrir le monde (des jardins), l'évolution des jours et des saisons devient perceptible ainsi que son influence sur les animaux et les plantes. Ils apprennent à connaître les conditions climatiques et l'influence sur les êtres humains et la nature, la dépendance mutuelle de la nature vivante et non vivante et ce que représentent les relations écologiques. Le jardin leur confère aussi la reconnaissance que la production des aliments est un travail dur et qu'il nécessite une planification ciblée et une attente patiente (cycle de développement des plantes de culture), qu'il existe des dangers (par des pesticides) et des cycles naturels (compostage) et que les substances naturelles (sol, eau, air) ne sont pas remplaçables ou substituables.

Cette liste ne reprend pas toutes les possibilités. Les associations et les fédérations des amis jardiniers mettent à disposition des jardins d'école, reçoivent des classes d'élèves, organisent et favorisent des compétitions de jardins d'école, offrent des biotopes de différents types comme lieu d'observation, d'éducation et d'investigations.

Des sentiers éducatifs permettent de communiquer les connaissances écologiques et favorisent ainsi la sensibilisation également dans le monde des adultes.

Il est reconnu qu'une activité physique régulière permet de pallier les influences néfastes du mode de vie moderne sur la santé. A côté des possibilités d'une activité sportive agréable, il convient de citer comme bénéfique également le travail de jardinage.

Il est hors de doute, que le jardin familial représente un espace idéal pour s'activer à l'air libre et pour faire profiter les amis jardiniers des répercussions positives sur la stabilité physique et psychique.

Les fruits et légumes produits par la culture du jardin favorisent une alimentation saine et constituent ainsi souvent une contribution nullement négligeable au niveau du budget du ménage.

## 2ième partie

Les idées à orientation écologique ne sont plus étrangères aux amis jardiniers d'aujourd'hui. Dans les installations de jardins familiaux, il existe déjà de multiples initiatives et activités qui caractérisent de plus en plus une culture respectueuse de l'environnement dans ces jardins familiaux. Des conseils spécialisés intensifs à tous les niveaux organisationnels ont joué un rôle dans ce sens. Il ne s'agit pas de postuler

un "retour à la nature" mais plutôt d'introduire de nouvelles connaissances scientifiques dans le travail pratique.

Les caractéristiques qui ont leur importance au niveau de la culture des plantes et d'une utilisation soutenue du sol se trouvent dans le respect des ressources (protection du sol, de l'eau, de l'air, sauvegarde des bases de la production) et le maintien de la diversité biologique.

Les marques d'un jardinage écologique (utilisation multiple du sol, refus général d'utiliser des engrais et pesticides chimiques et synthétiques, une faible consommation d'engrais sur la base d'une analyse des substances nutritives, des engrais organiques et des légumineuses comme seule source d'azote, l'utilisation de mesures mécaniques et physiques pour combattre les mauvaises herbes et les organismes nuisibles) sont les caractéristiques sur lesquelles la culture des jardins familiaux devrait s'orienter.

La régression dramatique des types de plantes et d'animaux, dans le monde contemporain, met tous ceux qui interviennent dans les cycles naturels devant la question de savoir quelles sont les possibilités de contrer cette évolution.

La multiplicité de plantes de culture recommandée et possible au niveau des jardins familiaux est d'une façon générale loin d'être épuisée. Il s'agit de les planter en cultures mixtes selon l'exemple du jardin agricole, proche de la nature, écologique ou même biologique. Ceci doit être la ligne conductrice des jardins familiaux pour le future.

L'effet positif d'une flore riche en diversité avec des plantes de cultures et des plantes sauvages en tant que condition préalable à une faune diversifiée est favorisé par des espaces vitaux érigés de manière artificielle (biotopes) comme par exemple vieux bois, bois mort et pierres, biotopes humides, murs avec végétation et pergolas, nichoirs et possibilités pour l'hibernation de toutes sortes. Dans ce cadre, il convient de prendre en compte le fait qu'un grand biotope est plus efficace en principe que de nombreux petits biotopes.

Utiliser ces possibilités et de nombreuses autres possibilités encore ne signifie pas que les installations des jardins familiaux devront, dans le futur, avoir le statut d'espaces protégés. Les jardins doivent continuer à correspondre aux attentes individuelles des amis jardiniers. Un jardin familial est et devra être différent du jardin d'une personne plus âgée, le jardin dont le seul but est l'utilisation économique n'est pas adapté au véritable ami de la nature. La protection du sol et de l'eau est étroitement liée à la question de l'engrais et de la protection des plantes. Des analyses standards régulières du sol et une recommandation d'apport d'engrais basée sur un bilan des substances nutritives sont nécessaires et même inévitables.

Le refus d'utiliser des engrais facilement solubles et la mise en œuvre de tourbe et d'engrais ainsi que la pratique d'une amélioration du sol, surtout au moyen de

compost, de la couverture du sol, d'une suite pertinente dans la culture ainsi que d'écorces et d'engrais verts sont des paramètres importants d'une stratégie de fumage compatible avec l'environnement. Ces mesures ainsi qu'une irrigation

additionnelle en fonction des besoins sont également une contribution essentielle pour la protection de l'eau souterraine.

Le jardin familial offre à son utilisateur la possibilité unique de produire par un agissement respectueux de l'environnement délibérément choisi, des légumes et des fruits sains pour la consommation personnelle.

Les mesures de protection des plantes appliquées dans le jardin familial s'orientent aux principes de la lutte intégrée.

Ainsi le jardinier associé utilise d'abord toutes les mesures préventives p.ex. fumure optimale et plantes adaptées au terroir, cultures mixtes et conception rationnelle de l'assolement afin d'éviter au maximum l'utilisation de produits phytosanitaires chimiques.

Le choix précis des plantes, particulièrement pour les fruits et les légumes revêt une grande importance dans le cadre de la protection préventive des plantes. Des espèces résistantes et adaptées au terroir (Climat local et conditions pédologiques) sont à préférer.

Ces mesures de protection des plantes adaptées à l'environnement sont complétées par l'utilisation d'auxiliaires et de moyens de renforcement des plantes ainsi que par l'utilisation de tissus et de toiles de protection.

Les associations et clubs, en tant que communautés de personnes avec les mêmes objectifs, intérêts et champs d'action, ainsi qu'également les organisations des jardins familiaux sont le mieux positionnées pour établir, grouper et réaliser les objectifs de l'agenda.

Pour y arriver, les comités doivent assurer un travail d'information, de promotion et de conviction de nature continue et étendue.

Il est important dans ce contexte, sur la base d'une analyse de la situation actuelle dans le domaine d'activité, d'établir des objectifs (une vision) avec un plan d'action correspondant et de le faire approuver par l'assemblée des membres.

Les projets de l'agenda peuvent et doivent mobiliser dans la mesure du possible tous les membres, mais au moins une grande partie de ceux-ci, et les inciter à une collaboration. Dans ce cas seulement, ils correspondent à l'esprit de l'agenda 21. Afin de réaliser ces objectifs l'association doit assumer un rôle allant nettement dans le sens d'un élargissement.

Le concept "agenda local" exige des communes de contribuer de manière concrète au développement durable. Ceci permet, dans un premier temps, d'orienter le but abstrait d'un "développement durable" vers des buts, des mesures et des projets partiels concrets sur le niveau communal et politique. Les amis jardiniers sont invités de participer dans ces processus. Il s'agit dans ce cadre d'accorder leurs attentes et leurs objectifs dans un consensus avec les initiatives émanant d'autres organisations, de l'économie, de l'administration et de la politique et de les mettre en oeuvre. Dans leurs efforts et leurs offres, ils peuvent être sûrs d'une chose:

Il n'existe point d'autre domaine dans le travail communal qui n'a pas trait soit directement soit indirectement au mouvement des jardins familiaux. Il ne faut pas avoir peur de se lancer, mais il faut plutôt proposer la collaboration et exiger de l'aide et du support. Les activités dans ce contexte servent finalement tout aussi bien dans un sens restreint que dans un sens large à la réalisation des idées sociales du mouvement des jardins familiaux. La devise "vert pour tous" peut ainsi trouver une application concrète.

Le travail de jardinage et associatif ainsi que le bénévolat offrent de nombreuses possibilités d'intégration pour les couches de la population, de l'enfant en passant par les familles monoparentales, les chômeurs, les personnes âgées jusqu'au citoyen étranger.

La ville n'est pas imaginable sans jardins. Cette déclaration de l'urbanistique actuelle doit inclure les jardins familiaux. Pour ceci il est absolument nécessaire que des jardins familiaux fassent partie du voisinage des habitations et toute tentative pour une reconversion des terrains doit être combattue de manière énergique. Il est vrai que les jardins familiaux ont une place déterminée dans le réseau des relations faisant partie du développement durable des villes, mais ils doivent faire leurs preuves et s'imposer toujours et encore par une flexibilité certaine et une réactivité adaptée à une société en mutation et aux courants concurrents ainsi qu'aux autres propositions de loisirs.